


Etude sociologique sur les allocataires du RSA et les chômeurs de longue durée dans la perspective de leur mobilisation dans le cadre du SPIE



Restitution

20/02/2024



Pour le
Département des
Ardennes

Le contexte de l'étude

Une **demande du Conseil Départemental des Ardennes** (financeur du RSA et organisateur de l'accompagnement des bénéficiaires) et des **partenaires du SPIE** (Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale).

Une préoccupation : la grande difficulté à mobiliser les publics les plus éloignés de l'emploi.

- Le constat d'une part croissante du public en voie de désaffiliation, malgré les efforts soutenus pour accompagner les plus éloignés
- Des interrogations sur la pertinence de l'offre de service : comment (re)mobiliser ?

Deux enjeux :

- Mieux connaître les allocataires et leurs besoins
- Faire évoluer l'offre de service en fonction des enseignements.

Une étude ciblée sur les BRSA les plus éloignés de l'emploi. Certains freins et profils déjà identifiés par le CD : l'illettrisme, l'enjeu de la formation, les foyers monoparentaux, les problèmes de santé et d'addictions...

Pourquoi une étude sociologique ?

- > Aller **au-delà d'une analyse des « freins périphériques »** : remettre les parcours de vie des personnes au centre de la compréhension pour saisir ce qui permet d'expliquer les difficultés, voire l'impossibilité à s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle.
- > Permettre une compréhension fine des facteurs faisant obstacle au retour à l'emploi de ces publics, en tenant compte de la **diversité des trajectoires** des allocataires et de leurs besoins spécifiques.
- > Ainsi, l'étude a exploré de **multiples aspects des parcours individuels** : rapport à l'emploi et au travail constitués au cours de la trajectoire professionnelle ; rapport à la mobilité et au territoire ; rapport aux institutions ; rapport à l'avenir et capacité à s'inscrire dans un projet professionnel ; etc.

Méthodologie



Le terrain de l'enquête

- **Une dizaine d'entretiens de cadrage** avec des professionnels de l'accompagnement (CD, Mission locale, Cap emploi, Pôle emploi, structures d'accompagnement)
- **27 entretiens semi-directifs avec des bénéficiaires**, réalisés entre avril et juin 2023 dans 2 bassins territoriaux : le bassin de Charleville-Mézières, le bassin de l'Argonne Ardennaise
- **Une journée de travail**, organisée le 8 juin 2023, qui a réuni un groupe de bénéficiaires du RSA et un groupe de professionnels en charge de l'accompagnement des allocataires, en présence de Monsieur Jean Godard, Vice-président au Conseil départemental des Ardennes, délégué du Président au Revenu de Solidarité Active et à l'Insertion.

Le public ciblé

- **Des allocataires du RSA éloignés de l'emploi**
- **Des bénéficiaires accompagnés par différents acteurs**, pour couvrir une diversité de situations et de freins au retour à l'emploi (Cap emploi, Département, Mission locale...)
- **Des bénéficiaires en veille sociale** : pour raisons de santé ; des personnes de plus de 60 ans
- Une focale sur les **foyers monoparentaux**

Les critères retenus pour assurer une bonne diversité du panel

- **Le type de territoire.** Deux bassins d'emploi : un bassin urbain (Charleville-Mézières) ; un bassin rural (l'Argonne Ardennaise)
- **Ancienneté au RSA** : faire varier les degrés d'ancienneté, critère très structurant dans le processus d'insertion/désinsertion
- **L'âge et la situation familiale des bénéficiaires**

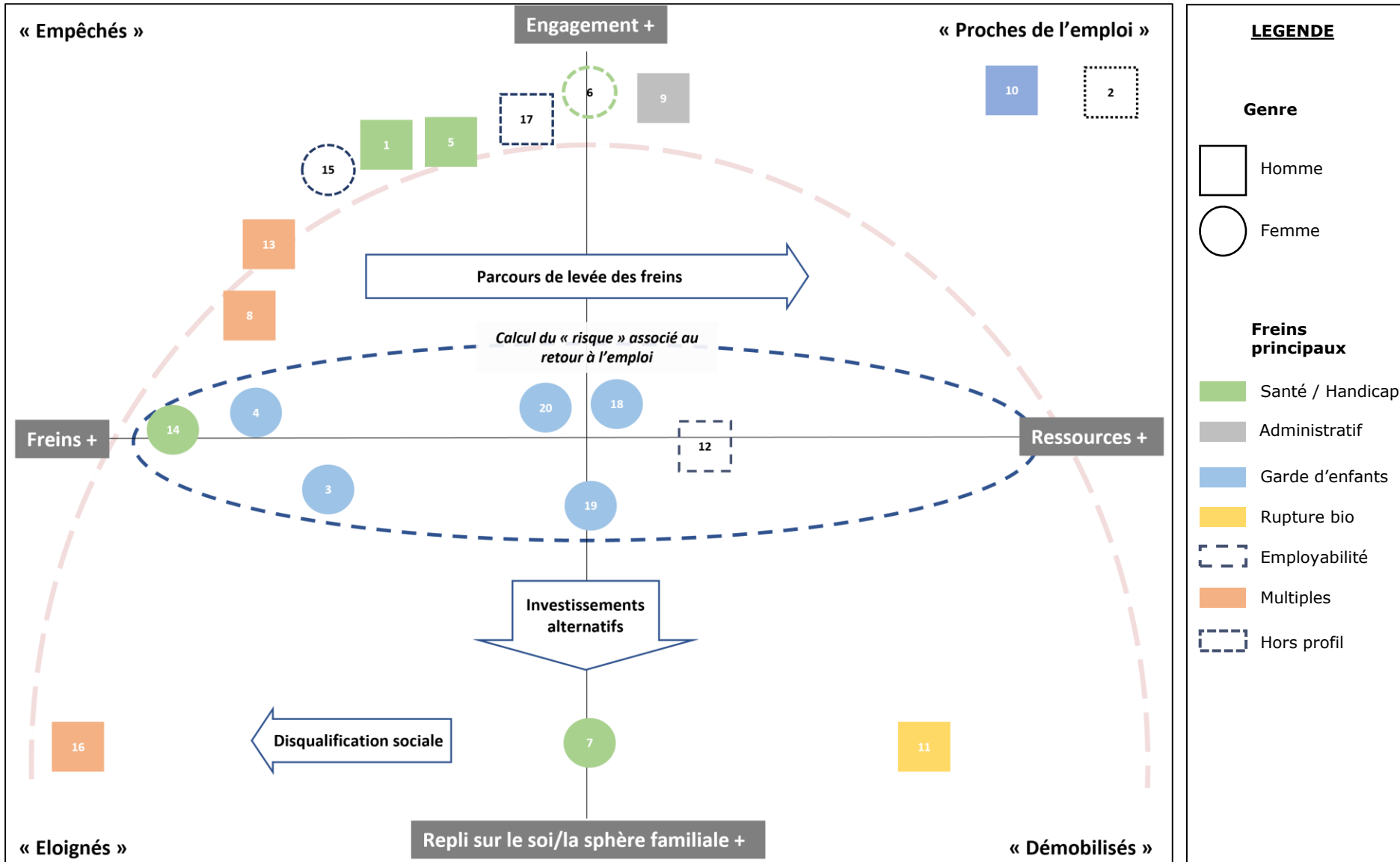
Bilan des entretiens réalisés

		Département		Mission locale		Cap emploi	TOTAL
		Bassin de Charleville-Mézières	Bassin de l'Argonne Ardennaise	Bassin de Charleville-Mézières	Bassin de l'Argonne Ardennaise	Bassin de Charleville-Mézières	
Ancienneté au RSA	Moins de 2 ans	2	1	0	1	1	5
	Entre 2 et 5 ans	7	3	3	0	1	14
	Plus de 5 ans	2	5	0	0	1	8
Age	Moins de 30 ans	1	2	3	1	0	7
	Entre 30 et 45 ans	5	4			3	12
	Plus de 45 ans	5	3			0	8
Situation familiale	Famille monoparentale	5	3	1	1	2	12
	Famille avec au moins un enfant	1	3	2	0	0	6
	Sans enfant	5	3	0	0	1	9
Genre	Homme	8	5	0	0	2	15
	Femme	3	4	3	1	1	12
TOTAL		11	9	3	1	3	27

Typologie



Typologie des BRSA enquêtés



Facteurs retenus

AXE 1 : Engagement – Repli sur le soi/la sphère familiale

Le premier axe correspond au **positionnement global de la personne vis-à-vis d'une perspective de retour à l'emploi**. Il décrit de façon synthétique l'attitude de la personne vis-à-vis du parcours d'insertion et sa perception de ses chances objectives de s'insérer professionnellement.

- Les personnes situées « en haut » expriment une **volonté de retrouver un emploi**, et conçoivent le travail comme un vecteur d'épanouissement personnel et un support de légitimité sociale.
- Les personnes situées « en bas » expriment une **faible capacité à se projeter** dans une trajectoire professionnelle conçue comme désirable, et manifestent une **tendance à s'investir dans d'autres sphères de l'existence : le soi** (besoin de répit ou de soins personnel) ou **la famille** (inscription dans une relation d'aide ; éducation des enfants).

Facteurs retenus

AXE 2 : Ressources – Freins

Le second axe correspond aux **ressources que la personne est en mesure de mobiliser** dans l'optique de retrouver un emploi. Ces ressources sont de différents ordres : ressources financières, qualification, expérience professionnelle, ressources relationnelles, capital santé, mobilité. Plus une personne sera située « à droite », plus elle sera réputée « employable ».

Les « éloignés » (1)

Ce type correspond à des **individus faiblement dotés en ressources** pour s'insérer socialement, et a fortiori professionnellement.

Ces personnes cumulent généralement **un nombre important de freins** (problèmes de santé, situation familiale complexe, fragilité financière, etc.).

Elles se décrivent souvent comme **étant « en rupture »** : soit durablement (situation de désaffiliation), soit temporairement (suite à une rupture de trajectoire).

- 1/ Des difficultés à se projeter** dans l'avenir face aux difficultés du présent
- 2/ De la construction à la concrétisation du projet**, étape par étape
- 3/ L'injonction au travail, entre responsabilisation et stigmatisation**

Les « éloignés » (2)

Rapport à l'accompagnement

> Pas d'accompagnement pour la personne répondant le plus au profil, et **difficulté d'en concevoir les principes et les apports.**

> Pour les personnes entrées dans un processus de disqualification sociale, l'accompagnement est **perçu comme un soutien global**, qui dépasse largement la question de l'emploi.

> Un rapport ambivalent à l'accompagnement et à l'assistance, **entre aide (« filet de sécurité » et occasion de sociabiliser) et contrainte.**

Les implications en matière de politique publique et d'accompagnement (1)

En matière de politique publiques :

- Un travail sur **l'accès aux droits**, en accompagnant les publics étape par étape. Pour cela, le **partage d'information entre professionnels** est clef, tant les parcours sont complexes.
- Une **prise en charge psychologique**, pouvant permettre de travailler la confiance en soi et faciliter la prise en charge des questions de santé mentale.
- Le développement d'**actions à vocation sociale**, afin de prévenir les situations de disqualification sociale. Cela suppose une **articulation des moyens existants**, et une **adaptation des accompagnements à un objectif de maintien du lien social**.
- Recourir aux **structures d'insertion par l'activité économique** permettant une mise en activité progressive et adaptée. La mobilisation de ces structures suppose des **règles adaptées pour l'IAE** et un **étayage sur l'accès aux soins et le suivi psychologique** des bénéficiaires.

Les implications en matière de politique publique et d'accompagnement (2)

En matière d'accompagnement et de postures professionnelles:

- **Des accompagnements qui doivent rester souples** en adaptant l'intensité aux situations individuelles
- **Des modalités d'accompagnement mixtes**, mobilisant l'individuel mais aussi le collectif, et un corps de professionnels formés aux différentes techniques
- **Des postures professionnelles « soutenantes »**, qui ne peuvent exister qu'en lien avec des moyens (temporels notamment), une boîte à outil adaptée et variée, ainsi que des objectifs progressifs et décentrés de la logique d'emploi

Les « empêchés » (1)

Ce type correspond à la situation d'une **personne engagée dans un parcours d'insertion, freinée – voire bloquée – dans sa trajectoire** par des freins qui peuvent être de différents ordres.

1/ Des trajectoires marquées par **l'instabilité** et la **précarité**.

2/ Se reconstruire après un **accident de la vie**

3/ Des jeunes mères face à une **double injonction**

Les « empêchés » (2)

Rapport à l'accompagnement

- > Généralement de **fortes attentes** vis-à-vis de l'accompagnement pour lever les multiples freins qui jalonnent leurs parcours (y compris financiers).
- > Un nombre significatif regrette que leur accompagnement **n'ait pas démarré plus tôt.**

Les implications en matière de politique publique et d'accompagnement (1)

En matière de politique publiques :

- Un travail sur **la santé et le handicap**, qui suppose de développer la capacité des institutions à anticiper les processus de prise en charge et à mobiliser l'écosystème médical, notamment sur des problématiques de prise en charge psychologique.
- Les questions de la **garde d'enfants**, qui nécessitent de travailler sur la disponibilité de modes de garde adaptés et l'information des familles et parents isolés qui peuvent méconnaître ou se méfier des solutions existantes.
- La problématique de la **mobilité**, qui reste un sujet déterminant sur lequel les plateformes de mobilité peuvent constituer une première piste d'amélioration.
- **L'accès à la formation**, qui peut avoir un effet levier particulièrement important, en travaillant sur la maîtrise de l'offre de formation existante par l'ensemble des accompagnateurs/prescripteurs et en sécuriser l'accès

Les implications en matière de politique publique et d'accompagnement (2)

En matière d'accompagnement et de postures professionnelles:

- **Approfondir le diagnostic**, qui doit permettre de prendre en compte la singularité des situations et d'explorer les l'imbrication des différents freins. L'écoute nécessaire pour ce travail initial suppose notamment de mettre en place des cycles de formation.
- **Un accompagnement étayant**, à construire autour des notions d'intensité et de réactivité, en travaillant sur les relais entre professionnels de différents champs.

Les « démobilisés » (1)

Ce type décrit la situation dans laquelle se trouvent les **personnes réputées employables**, car dotées des ressources utiles au retour à l'emploi, mais dans **l'incapacité subjective de les mobiliser** pour s'inscrire dans un parcours d'insertion.

Pour des raisons qui tiennent à leurs trajectoires biographiques et professionnelles, **ces personnes expriment un rapport négatif au travail**. Ce dernier n'est pas (plus) conçu comme un vecteur d'épanouissement personnel ou d'intégration sociale.

Ces personnes investissent d'autres sphères : le soi (dans une perspective de soin) ; la famille.

- 1/** Se reconstruire en dehors du travail
- 2/** Se fixer des objectifs atteignables
- 3/** « D'abord, les enfants »

Les « démobilisés » (2)

Rapport à l'accompagnement

> Globalement, **ne perçoivent pas la plus-value** de l'accompagnement, qu'ils perçoivent comme en décalage avec leurs préoccupations et leurs besoins.

> En attente d'un accompagnement **moins strictement centré sur des questions d'employabilité** (qui ne correspond objectivement pas à leurs besoins).

Les implications en matière de politique publique et d'accompagnement (1)

En matière de politique publiques :

- Penser **la recherche de sens liée à la situation sociale de travail**, que masque souvent la démobilisation apparente des bénéficiaires. Repenser la place des accompagnement individuels et collectifs permettant de traiter les interrogations liées au sens du travail (coaching, groupes de pairs, etc.) ; offrir davantage d'espaces de travail sur la thématique de la parentalité pour les jeunes mères.
- Envisager une **possible adaptation de la logique des « droits et devoirs »** et du dispositif de sanction. La trop grande rigidité de ce dernier s'avère contre-productive, en démotivant davantage les moins mobilisés.
- Replacer **l'instauration d'un lien de confiance** entre les bénéficiaires et les institutions en charge de leur accompagnement au cœur de la politique d'insertion.

Les implications en matière de politique publique et d'accompagnement (2)

En matière d'accompagnement et de postures professionnelles:

Pour ce public **particulièrement difficile à accompagner**, généralement rétif à ce type de démarche, centrer la posture sur la recherche d'adhésion :

- Faciliter la libre expression des personnes sur le vécu de leur situation
- Déconstruire la notion de « motivation »
- Echanger sur le rapport au travail

Les « proches de l'emploi »

Ce type est, par construction, le moins représenté. Il correspond à des **individus dotés des ressources pertinentes**, disposés à les mobiliser et engagés positivement dans un parcours de retour à l'emploi.

Rapport à l'accompagnement

> Rapport **globalement positif au principe de l'accompagnement**, dont l'utilité concrète est cependant difficilement perçue, compte tenu de la spécificité des freins.

Les implications en matière de politique publique et d'accompagnement

En matière de politiques publiques :

- Un travail sur la **qualité et la fiabilité du processus de diagnostic** en amont de l'orientation des bénéficiaires. En particulier, en accordant **une large place aux processus de réorientation** afin de coller aux situations des personnes et à leurs évolutions.
- Une réflexion à mener sur **le fond des politiques publiques concernant les allocataires seniors** : comment agir auprès des bénéficiaires « handicapés » sur le marché du travail par des freins structurels liés à leur âge ? **Quelles actions auprès des employeurs ? Quelle stratégie pour les demandeurs d'emploi dans leurs démarches ?**
- Une meilleure **prise en compte des freins liés au travail** lui-même et à **l'usure** qu'il produit sur les corps et les esprits : la catégorie « proche de l'emploi » peut ainsi vite basculer vers la catégorie des « empêchés ».

En conclusion



Il n'y a pas d'individu sans supports

« Nous sommes dans une société où la pression pour être un individu est très forte, et presque personne n'y échappe. (...) J'appelle "individus par défaut" ceux auxquels manquent les ressources nécessaires pour assurer positivement leur liberté d'individus. (...) Ce qu'il faut souligner, c'est moins leur absence de désir ou de volonté d'être des individus à part entière que l'absence de ressource ou de supports pour parvenir à ce statut. »

Robert Castel, *La montée des incertitudes*

Contacts

Christian Laubressac

c-laubressac@asdo-etudes.fr

Julien Gaffiot

j-gaffiot@asdo-etudes.fr



www.asdo-etudes.fr